

P R O C È S - V E R B A L

Procès-verbal de la deuxième rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain pour l'année 2014, tenue au Centre du Tricentenaire, au 961, Notre-Dame Est, Champlain (Québec), le 10 septembre 2014 à 15 h 30

Sont présents : M. Guy Simon – Municipalité de Champlain
M. Patrick Simard – Conseil régional de l'environnement Mauricie
M. Philippe Dussol – Citoyen
M. Daniel Pépin – Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (exploitant)
Mme Sonya Auclair – Municipalité de Batiscan

Est absent : M. Claude Pintal – Citoyen (présent à la visite du lieu)
M. Christian Gendron – MRC des Chenaux (présent à la visite du lieu)

Invités : M. Benoit Doucet – Matrec
Mme Julie Pinard – Chef de service environnement, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie
M. Stéphane Comtois – Directeur des opérations et infrastructures, Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, M. Guy Simon ouvre la rencontre en souhaitant la bienvenue aux membres et aux invités, et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guy Simon, invite les membres du comité à prendre connaissance de l'ordre du jour qui leur a été remis à leur arrivée. Puis, il fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Sonya Auclair et appuyé par M. Guy Simon d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. *Mot de bienvenue et vérification du quorum;*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour;*
3. *Visite du lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
4. *Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 juillet 2014;*
5. *Suivi du procès-verbal du 9 juillet 2014;*
6. *Suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
7. *Suivi environnemental du lieu d'enfouissement technique de Champlain;*
8. *Travaux à réaliser sur le site en 2014;*
9. *Varia;*
10. *Date et lieu de la prochaine réunion;*
11. *Levée de la réunion.*

3. VISITE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

Les membres du comité de vigilance, guidés par M. Comtois et M. Doucet, visitent les installations du lieu d'enfouissement technique de Champlain. M. Comtois explique le fonctionnement du site et des principaux équipements, et répond aux questions des membres.

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 9 JUILLET 2014

M. Guy Simon invite les membres du comité de vigilance à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre 9 juillet 2014.

M. Guy Simon appuyé de Mme Sonya Auclair, propose que le procès-verbal du 9 juillet 2014 soit adopté.

Adopté à l'unanimité.

5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 9 JUILLET 2014

Aucun point de suivi. Les sujets sont déjà à l'ordre du jour.

6. SUIVI DE L'ARRIVÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

M. Pépin mentionne que Matrec opère maintenant le lieu d'enfouissement depuis le début du mois de mars 2014.

M. Doucet souligne que pour le mois d'août 2014, moins de 2000 tonnes de matières résiduelles ont été enfouies. Ces matières provenaient de la MRC et de la région de Québec. Il mentionne que la plus grosse quantité de matières enfouies durant un mois est d'environ 2000 tonnes. Il n'y a pas de gros changements de prévus d'ici la fin de l'année.

M. Doucet mentionne que Matrec étudie la possibilité de recevoir à partir du début 2015 de 30 000 à 35 000 tonnes par année de matières résiduelles de Chicoutimi.

M. Doucet mentionne que Matrec prévoit enfouir environ 55 000 à 60 000 tonnes de matières résiduelles à Champlain en 2015. M. Pépin souligne que dans le passé, la RGMRM a déjà enfoui de 75 000 à 80 000 tonnes de matières à Champlain.

M. Dussol demande si la route de contournement sera utilisable au moment où l'on prévoit augmenter la quantité de matières résiduelles au lieu d'enfouissement technique de Champlain. M. Comtois mentionne que les travaux de déboisement sont commencés et qu'il est prévu que la route soit utilisable dès l'été 2015.

M. Simon mentionne qu'en 2015 on enfouira moins de matières résiduelles et les camions qui y apporteront les matières résiduelles seront plus gros. Donc moins de circulation de camion vers le lieu d'enfouissement.

7. SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CHAMPLAIN

M. Pépin mentionne que le rapport annuel 2013 a été déposé sur le site Internet de la RGMRM, dans la section réservée aux membres du comité de vigilance.

Mme Pinard souligne que 2013 a été une année difficile au niveau du traitement des eaux usées. Le système de traitement de ces eaux a été en reconstruction durant une partie de l'année. Le niveau d'eau a monté considérablement parce qu'il était difficile de la traiter. Aucune eau non traitée n'a été rejetée dans l'environnement.

Le nouveau système de traitement des eaux usées est en fonction depuis le mois de mars 2014 et il fonctionne très bien.

La RGMRM a reçu un avis d'infraction du MDDELCC parce que le niveau de l'eau ne baissait pas assez vite dans la zone A. Il n'y a pas encore eu d'avis infraction en 2014, seulement un reproche pour l'analyse trop tardive des concentrations de méthane et biogaz à la surface du site. L'an prochain le calendrier reviendra à la normale.

Un inspecteur du MDDELCC visite le lieu d'enfouissement technique tous les mois.

Aperçu des analyses faites régulièrement au site :

Eau à la sortie du traitement

- Toutes les semaines
- 4 fois par année pour la toxicité

Eau souterraine

- Plusieurs analyses par année

Biogaz

- Chaque point de captage est analysé une fois par année
- Détection des fuites à la surface du site 4 fois par année

Obligation de vérifier toutes les conduites et bassins du système de traitement des eaux usées une fois par année pour détecter des fuites.

8. TRAVAUX À RÉALISER SUR LE SITE EN 2014

Il reste à terminer la passation des pouvoirs au niveau du système de traitement des eaux usées. Il y a un an de retard dans la réalisation des travaux d'entretien et de réparation. Il ne reste que les derniers petits ajustements.

M. Simon demande à ce que tous les procès-verbaux et autres documents, tels les avis d'infraction, soient déposés sur le site Internet de la RGMRM pour être accessibles aux membres du comité de vigilance. Il demande aussi à ce qu'un courriel soit envoyé aux membres pour les aviser que de nouveaux documents ont été déposés sur le site Internet.

9. VARIA

La mise en place, sous peu, d'écocentres commerciaux sera une solution à plusieurs petits problèmes.

M. Dussol demande s'il est normal que de gros camions circulent sur la route en direction du lieu d'enfouissement vers 5 h a.m. M. Doucet souligne que le lieu d'enfouissement ouvre à 7 h a.m. et qu'il serait surprenant que ces camions aillent au lieu d'enfouissement. M. Simon pense que ces camions pourraient être les camions de vidanges de la MRC. M. Doucet vérifiera plus précisément cette information.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Il est convenu que la prochaine rencontre du comité de vigilance ait lieu vers la fin du mois d'avril 2015 ou auparavant au besoin. À la fin du mois d'avril, le rapport annuel sera prêt et la planification annuelle de Matrec sera aussi prête.

11. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE 21^{IÈME} JOUR DE MAI 2015



Patrick Simard, secrétaire
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement
technique de Champlain